

Réf: Dossier N° : 57557

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « KOREA GARAGE AUTO »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE 7ème TRANCHE PRES DU
CAFE DE VERSAIL, 18 BP 3269 ABIDJAN 18**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 03 Nov. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « KOREA GARAGE AUTO » .

Objet: Exploitation d'un garage, spécialiste, scannage, électricité, tôlerie, climatisation et divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE 7ème TRANCHE PRES DU
CAFE DE VERSAIL, 18 BP 3269 ABIDJAN 18

GERANT: Monsieur LEE CHEOL-SEUNG.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-31137 du 30/11/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°27774 du 30/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

